

**ETAT DES CONNAISSANCES SUR LES PECHERIES CONTINENTALES
IVOIRIENNES**

(Rapport de consultation Avril 1996)

par

**TRAOKE KASSOUM
Hydrobiologiste
IDESSA 01 BP 633
BOUAKÉ**

PROJET FAO TCP / IVC / 4553

ETAT DES CONNAISSANCES SUR LES PECHERIES CONTINENTALES IVOIRIENNES

TRAORE KASSOUM

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Chapitre I **PRESENTATION DES PECHERIES CONTINENTALES IVOIRIENNES**

1. GENERALITES

1.1 Le réseau hydrographique ivoirien

1.2 Les écosystèmes lacustres ivoiriens

1.2.1 Les lacs de barrages hydro-électriques

1.2.2 Les lacs de barrages hydro-agro-pastoraux

1.3 Caractéristiques limnologiques et environnementales des lacs

1.3.1 Régimes des eaux

1.3.2 Caractéristiques physico-chimique des lacs

1.3.3 Caractéristiques biologiques

Chapitre II : **LES RESSOURCES EN POISSONS**

2.1. Les peuplements des cours d'eau

2.1.1 Les capacités théoriques en espèces des cours
d'eau

2.1.2 Zonation ichtyologique des principaux cours d'eau
ivoiriens

2.2. Peuplements ichtyologiques des lacs de barrages hydroelectriques

2.3. Peuplements ichtyologiques des retenues hydro-agro pastorales

Chapitre III **FONDEMENTS BIO-ECOLOGIQUE DE L'AMENAGMENT DES PECHERIES**

3.1 Les principales stratégies de reproduction

3.1.1 Le cycle sexuel des principales espèces de poissons

a) Les stratégies de reproduction

b) Influence des facteurs de l'environnement

3.1.2 Taille de première maturité et structures

démographiques

3.1.2 Fécondité des principales espèces

3.1.3 Pression des pêcheries sur la reproduction des poissons

3.2 Régimes alimentaires et condition des poissons

3.2.1 Les principales sources de nourritures et relations trophiques

3.2.2 Classification des régimes

3.2.3 Coefficient de condition

3.2.4 Impact des pêches sur les régimes alimentaires

Chapitre IV

4

DYNAMIQUES ACTUELLES DES PECHEURS

Les caractéristiques des pêcheries

4.1 Description sommaire des pêches

4.1.1 Les pêcheries sur les fleuves

4.1.2 Les pêcheries sur les lacs

4.1.3 La pratique de la pêche et son contexte culturel

4.2. Les ressources exploitées

4.2.1 La production potentielle des lacs

4.2.2 Production halieutique des lacs

4.2.2.1 Production du lac de Buyo

4.2.2.2 Production du lac de Kossou

4.2.2.3 Production du lac de d'Ayamé

4.2.2.4 Production du lac de Taabo

4.2.2.5 Production des retenues hydro-agro-pastorales

4.3. Facteurs de reproduction

4.3.1 Les pêcheurs

4.3.1.1 Les catégories de pêcheurs

a) Pêcheurs professionnels

b) Pêcheurs à temps partiels

c) Pêcheurs traditionnels

d) Les effectifs des pêcheurs

4.3.2 Les engins de pêches utilisés

4.3.2.1 Les catégories d'engins de pêche

4.3.2.2 La sélectivité des engins de pêche

4.3.2.3 Evolution de l'effort de pêche

Chapitre V

**ORGANISATION, ADMINISTRATION ET ENCADREMENT DE LA
PECHE**

5.1 Organisation, administration de la pêche

5.1.1 Moyens institutionnels et humains

5.1.2 Moyens techniques

5.1.3 Moyens financiers

5.2 Encadrement des pêcheries

5.2.1 Organismes de développement des pêches
continentales (Projet)

5.2.2 Organismes de formation

5.2.3 Statistique des pêches

5.3 Les contraintes

5.3.1 Contraintes techniques

5.3.2 Contraintes institutionnelles

5.3.3 Contraintes socio-économiques

5.3.4 Contraintes financières

Chapitre VI

CONCLUSION – RECOMMANDATIONS

6.1 Synthèse des constats majeurs

6.2 Recommandations

Chapitre VII

PRODUCTION DOCUMENTAIRES

INTRODUCTION

Le terme "Aménagement" englobe l'ensemble des interventions à effectuer sur les facteurs en interaction dans (ou avec) une pêcherie pour mettre cette dernière en état physiologique de fournir à l'homme de façon soutenue des captures correspondant en poids et en qualité au maximum qu'il est possible d'attendre. Le choix de ces interventions et la façon de les conduire, découleront des connaissances acquises préalablement sur l'état physiologique de chaque pêcherie. Pour atteindre ce but, certaines conditions s'avèrent indispensables. Ainsi pour établir un diagnostic nécessaire à l'aménagement des pêcheries, trois sources de renseignements peuvent être utilisées :

1. Les inventaires périodiques permettant d'établir la dynamique des populations et de préciser l'intensité de l'effort de pêche à fournir pour obtenir de façon régulière, le maximum de profit à partir d'une population de poisson connue.
2. La diagnose écologique pour une pêcherie déterminée permettra, par comparaison avec des diagnoses effectuées dans d'autres pêcheries, de calculer à partir des classes d'âge ou des taux de croissance connus, l'état de sur ou de sous-exploitation des espèces d'une pêcherie.
3. A défaut, on peut donner une appréciation sur la pêche basée sur des facteurs agissant sur la productivité de façon positive (importance des abris, des frayères, étendue du milieu, résilience des espèces) ou de façon négative (destruction, intensité de la pêche, taille de capture, compétition interspécifique, prédation).

Quatre catégories de principes guident les processus d'aménagement des pêcheries. Il s'agit :

- des principes d'aménagement de l'environnement (habitat, communauté biologique) ;
- des principes d'aménagement des espèces à favoriser ;
- des principes de l'aménagement de l'exploitation des pêcheries ;
- des principes de l'aménagement des problèmes humains.

En Côte d'Ivoire, si la création des lacs d'Ayamé, de Kossou et de Buyo a donné une véritable impulsion à la pêche continentale, force est de constater que ce secteur a longtemps souffert de l'absence de politique halieutique rationnelle. C'est pour tenter de pallier ces insuffisances que cette étude diagnostique a été entreprise. Elle vise à faire l'état des connaissances sur :

- le diagnostic écologique des pêcheries ;
- les populations piscicoles ;
- le niveau d'équilibre dans l'exploitation des plans d'eau.

Le travail a consisté en la recherche des documents, en des séances de travail avec les opérateurs économiques et en des enquêtes auprès des pêcheurs, des riverains, des techniciens administrateurs de la pêche en activité sur les principaux plans d'eau de la Côte d'Ivoire.

* Sur le lac de Kossou, les enquêtes ont été effectuées dans :

- le secteur de Yamoussoukro/Kossou ;
- le secteur de Tiébissou ;
- le secteur de Béoumi/Sakassou/Marabadiassa ;

- le secteur de Bouaflé/ Gohitafla/Bodokro.

* Sur le lac de Buyo, les enquêtes ont été réalisées dans:

le secteur de Buyo -le secteur de Guessabo - le secteur de Guiglo

* Sur le lac d'Ayamé, les enquêtes se sont déroulées à Ayamé Akressi. Bakro et Ebikro.

* Sur le lac de Taabo, les enquêtes se sont déroulées à Taabo et Aondo.

* Sur les fleuves, les enquêtes ont été menées à Tiassalé et Niakara sur le Bandama à Aniassué et Gansé sur la Comoé à Sémien sur le Sassandra

* Pour les retenues hydro-agricoles, les enquêtes ont été menées à Korhogo. Ferké et à Boundiali.